REPUBLIQUE FRANCAISE
Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière, Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne

Val-au-Perche, le 15 juin 2023

Mesdames et Messieurs les Parents d'Elèves

N/REF : N° ST/MG/CB/2023-253
Dossier suivi par Mme Christine Barré

Objet : Règlement intérieur des restaurants scolaires

Madame, Monsieur,

En prévision de la prochaine rentrée scolaire 2023/2024, vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à l'inscription de vos enfants au service de restauration scolaire de la commune :

- le règlement intérieur,
- fiche d'inscription famille,
- fiche d'inscription pour l'année scolaire (restaurant scolaire et petits déjeuners),
- fiche sanitaire,
- mandat de prèlèvement SEPA pour le paiement par prélèvement automatique : pensez-y pour plus de facilité (sauf cas de modification des coordonnées bancaires, les familles ayant déjà opté pour le prélèvement automatique n'ont pas à le renouveler, il reste actif).

Comme vous le constatez, nous anticipons l'inscription pour vous permettre d'avoir moins de démarches à faire à la rentrée. Ainsi, le dossier doit être déposé dans la boîte aux lettres « cantine » de l'école ou de la mairie au plus tard le 5 juillet 2023 : nous comptons sur vous !

Le règlement intérieur vous permettra de mieux connaître l'organisation de la restauration scolaire et les conditions d'accueil pour vos enfants.

Pour bénéficier de la tarification sociale, nous vous rappelons qu'il est impératif de joindre à votre dossier d'inscription, une attestation de quotient familial délivrée par la CAF (document accessible sur le site *caf.fr* via votre espace personnel). A défaut de réception de ce justificatif, le tarif de la 3ème tranche vous sera appliqué.

Bien entendu, les services de la mairie sont à votre écoute si vous rencontrez des difficultés à remplir ces documents ou pour répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et par avance un agréable été.

Martine GEORGET,

Maire Adjointe
en charge des affaires scolaires

COMMUNE DE VAL-AU-PERCHE (Orne)

Sébastien THIROUARD,

Maire de Val-au-Perche

COMMUNE DE VAL-AU-PERCHE (Orne)